

MIEUX PRENDRE EN COMPTE LES PROBLEMATIQUES DE SANTE MENTALE

Objectifs de la formation

- ✓ Acquérir les éléments théoriques et pratiques permettant d'accueillir et d'accompagner vers le soin les personnes ayant des problématiques de santé mentale
- ✓ Faciliter l'amorce d'une démarche partenariale entre les professionnels de la santé et les professionnels du social

Contenu

1ère et 2ème journée : Analyse de pratiques et acquisition d'un langage commun, identification des difficultés rencontrées et des réponses apportées par les participants

- Profils des personnes en souffrance et leurs attentes vis-à-vis des professionnels
- Processus de précarisation et leurs incidences sur la santé
- Définition de la maladie mentale, de la souffrance psychique, mentale ou souffrance psychosociale
- Signes qui doivent alerter
- Amener la personne à prendre conscience de la problématique
- Peut-on obliger une personne à se soigner ? dans quel cas ? quels sont les textes de loi ?
- Comment exprimer une demande pour mobiliser un interlocuteur du secteur médical ?
- Travail partenarial, secret médical, secret professionnel : le respect de l'éthique

3ème jour : agir et mieux travailler ensemble

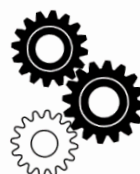
- Analyse des travaux en intersession
Comment mieux travailler ensemble ?
- Proposer des pistes concrètes d'amélioration pour un meilleur accueil et accompagnement du public concerné (exemples : mise en place de référents, outils de communication, protocoles...)

Public



Professionnels du champ de l'insertion (hébergement, logement, IAE)

Méthode pédagogique



Analyse de la pratique
Apports de connaissances
Echanges
Production d'outils de travail

Intervenants



Véra Ribault
Psychologue et conseillère en méthodologie de travail en réseau

Durée de la formation



2 jours + 1
Les 15, 16 octobre et 17 novembre 2020
formation.pdl@federationsolidarite.org
02.41.20.45.16

Tarif pour la durée totale de formation



Formation en intra dans vos locaux :
nous consulter
Formation en inter :
660€ / adhérent
900€ / non adhérent

